



Certificat Médical

Le certificat et la fiche médicale sont à faire remplir par votre médecin. Ceux-ci sont **obligatoires** pour pouvoir jouir de ses droits d'inscription.

Ils ont été élaboré par le médecin fédéral et respectent ainsi les consignes de confidentialité et les recommandations pour la bonne pratique de la discipline.

Un certificat d'aptitude aux sports ou de non contre-indication à la pratique du sport **n'est pas suffisant** pour pratiquer le krav maga dans notre club.

Il en va de votre sécurité, vous devez **exiger un examen médical**, en raison du caractère potentiellement dangereux de la discipline pouvant dans une extrême aboutir à une mise hors combat (KO).

Dans le cas contraire, si un problème survient pendant votre entraînement, **c'est votre responsabilité et celle de votre médecin qui est engagée**, en aucun cas le club ou les instructeurs ne seront inquiétés.

Le Document comporte 2 volets :

- **La fiche médicale simplifiée** qui doit être remise à votre médecin pour remplir votre certificat médical.
En raison **du caractère confidentiel des informations** sur cette fiche, il ne vous est pas demandé de la remettre au club, dans le cas contraire vous acceptez de fait de partager ces informations avec l'équipe du KMIB.
- **le certificat médical de non contre-indication** qui doit obligatoirement être rempli et rendu aux dirigeants ou instructeurs du club.

Une notice d'information extraite du règlement fédéral est mise à la disposition de votre médecin pour l'aider dans son travail. Celle-ci est téléchargeable sur le site internet. **Il est de votre devoir de l'en informer** avant le remplissage du certificat.

Le document présente 3 sections :

- Examen Médical Exigé
- Conditions médicales réglementaires de pratique
- Contre-indications absolues et relatives

**FICHE MEDICALE SIMPLIFIEE DE NON CONTRE INDICATION
A LA PRATIQUE DU KRAV MAGA**

Permettant de délivrer le certificat médical de non contre indication

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez joindre la commission médicale fédérale
(Si votre médecin est informatisé, une édition de synthèse avec les antécédents, le traitement en cours, les données cliniques
est possible pour simplifier la rédaction de cette fiche)

Date :

IDENTITE : (nom, prénom, date de naissance, adresse, n° licence)

ANTECEDENTS : (médicaux et chirurgicaux principaux) On évaluera en particulier le risque de mort subite

TRAUMATISME, ACCIDENT antérieur ou HANDICAP : (date, circonstances résumées, conséquences, bilan, diagnostic et traitement proposé)

TRAITEMENT EN COURS : (médicaments, rééducation, appareillage,...)

Examen clinique :

On insistera sur l'état général (poids, taille, vaccinations obligatoires, état dentaire,...), l'appareil cardio vasculaire (adaptation à l'effort, troubles du rythme,), pulmonaire (asthme d'effort), abdominal (hernies), rachis, membres supérieurs (épaules, tendinopathies), membres inférieurs (hanches, genou, chevilles et pieds (proprioception et laxités éventuelles). Vérifier l'acuité visuelle, le risque de glaucome et détecter les troubles du relief et des contrastes, l'acuité auditive et l'équilibre. On vérifiera **surtout pour les plus jeunes** les pathologies de l'appareil locomoteur (scolioses, pathologies de croissance) et l'aptitude psychologique à la prise de décisions raisonnées intégrant des contraintes liées au milieu de pratique et à l'exercice physique envisagé.

On vérifiera l'absence de contre indication absolue ou relative. En cas de contre indication relative, un avis au médecin fédéral de la ligue pourra être demandé.

Des renseignements plus exhaustifs et mis à jour régulièrement sont consultables et téléchargeables sur le site fédéral rubrique « médical ».

Conclusions et conseils :

MEDECIN examinateur : (coordonnées ou tampon)

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION
A LA PRATIQUE DES SPORTS DE COMBATS (KRAV MAGA)**

Pour tous renseignements supplémentaires vous pouvez joindre le médecin fédéral de la ligue

**Au terme de l'examen du
Je, soussigné Dr (tampon avec coordonnées y compris mail)**

Certifie que M (nom, prénom, date de naissance, adresse)

Licence FFKDA n° :

Ne présente pas de contre indication à la pratique du KRAV MAGA:

(Plusieurs cases peuvent être cochées) :

- Hors compétition (CF annexes du document)
- En compétition (CF annexes du document)
- En enseignement
- Sous réserve de l'avis du médecin fédéral
- Nécessité de dispositifs de compensation ou d'adaptation sur la personne (handicap permanent – acquis- temporaire), (préciser la liste) :

Remarques :

Certificat remis en main propre et valable pour l'année en cours (maximum 12 mois) :

(Périodicité des certificats : 1 an, possibilité de réduire en fonction de l'avis médical. En cas de handicap temporaire, à revoir pour lever la restriction ou les aménagements et établir un nouveau certificat. Validité : > 60 jours à la prise de licence)

Signature et tampon du médecin

Signature du sportif précédé de la mention

« règlement médical & antidopage lu et approuvé »

Cette fiche est uniquement indicative et pourra être accompagnée de tous les documents nécessaires. Cette démarche individuelle et soumise au secret médical est conforme aux bonnes pratiques de la médecine sportive et destinée à apporter une information et une aide pour limiter les risques de la pratique de ce sport.